

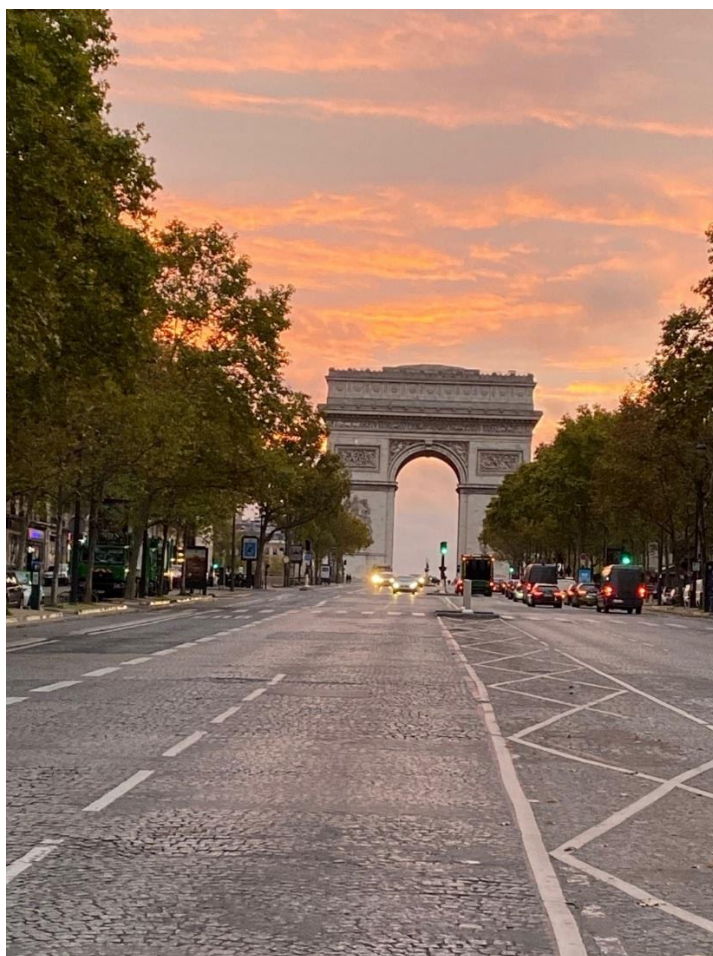


**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communio n luthérienne et réformée

SYNODE NATIONAL DE PARIS-ETOILE

2020

CAHIER POST-SYNODAL



Sommaire

Relevé des décisions	page 2
Texte des décisions	Page 3
Message enregistré de la présidente du Conseil national	Page 12
Message introductif de la présidente du Conseil national	Page 15
Message du trésorier du Conseil national	Page 16
Aumônerie -pasteur Arnaud VAN DEN WIELE	Page 19

*

Relevé des décisions

- 1 Election des vice-modérateurs et des questeurs
- 2 Modalités de la session synodale 2020
- 3 Modalités exceptionnelles d'examen des vœux
- 4 Approbation de l'emploi du temps
- 5 Approbation des comptes 2019
- 6 Affectation du résultat 2019
- 7 Contributions volontaires en nature
- 8 Budget 2020 du Titre A
- 9 Traitement des ministres en 2020
- 10 Traitement des ministres en 2021
- 11 Contributions des régions au Titre A pour 2021
- 12 Suppression de postes
- 13 Mise à jour de la liste des associations culturelles membres de l'Union
- 14 Voix délibératives dans les synodes régionaux
- 15 Voix consultatives et délibératives en synode régional CLR
- 16 Liste des Communautés, Œuvres et Mouvements (COM)
- 17 Listes des institutions participant de la même mission que l'EPUDF
- 18 Règlement d'application : liste des Eglises associées
- 19 Règlement d'application : nombre des suppléants de la Coordination nationale
- 20 Règlement d'application : durée du congé de paternité
- 21 Vœu

**Le synode compte 102 membres inscrits disposant d'une voix délibérative.
La majorité absolue est de 52 voix.**

Texte des décisions

Décision 1 – Election des vice-modérateurs et des questeurs (82 voix pour ; 0 contre)

Sont élus en qualité de vice-modérateurs : Magali Girard (Lyon), Luc-Olivier Bosset (Montpellier), Jean-François Guéry (Montbéliard), Georges Fauché (Marseille), Christian Galtier (Montauban), Caroline Schrumpf (Nantes), Esther-Mélanie Boulineau (Paris-Roquépine), Corinne Bitaud (Paris-Etoile).

Sont élus en qualité de questeurs : Nary Razamparany (Lyon), Nicole Marion (Montpellier), Pauline Gerritsen (Montbéliard), Frédéric Van Migom (Marseille), Daniel Schoenenberger (Montauban), Loïc Engelhard (Nantes), Isabelle Béchon (Paris-Roquépine), Richard Taufer (Paris-Etoile).

Décision n° 2 – Modalité de la session synodale 2020 (80 voix pour ; 1 contre)

Le synode national,

Vu le projet de loi prévoyant de prolonger jusqu'au 1^{er} avril 2021 le régime transitoire de sortie de l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis la loi du 10 juillet 2020, situation qui n'a pas permis la réunion du synode national pendant la durée habituelle de sa session ordinaire et qui restreint les possibilités effectives de réunion des synodes,

Vu l'avis de la commission du règlement,

Autorise pour les synodes régionaux de novembre 2020 et le synode national du 24 octobre 2020 les modalités spécifiques suivantes.

1° Modalités dérogatoires de participation

Peuvent être comptés comme présents les membres du synode qui participent à la session par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et leur participation effective à une délibération collégiale.

2° Elections

Les synodes régionaux appliquent également les dispositions du §8 de l'article 12 de la Constitution (propositions de renouvellement) ainsi que celles du Règlement d'application.

Les propositions émanant de tout groupe de cinq membres du synode doivent être communiquées à tous les membres du synode dès qu'elles sont reçues par le conseil (régional ou national), ou par la modération avant le moment fixé lors de l'adoption de l'emploi-du temps comme limite pour le dépôt des candidatures.

3° Projets de vœux

Selon la nature du synode, le conseil régional (ou le conseil national) peut proposer d'adapter les prescriptions du règlement des synodes en ce qui concerne le dépôt et l'examen des projets de vœu (titre VII) : ces adaptations sont proposées aux membres du synode dès sa première séance et soumises à l'approbation du synode antérieurement à l'examen de la proposition d'emploi du temps établi par le conseil.

4° Autres dispositions

Le synode ne peut pas se constituer à huis-clos (art.9) ni en conséquence aborder une question qui le nécessiterait (comme toute question relative à une personne), ni le modérateur suivre une procédure allégée de vote (art. 52).

Demeurent pleinement applicables les autres dispositions du Règlement des synodes, et notamment les articles 38 (caractère personnel des votes), 51 (majorité requise) et 86 (charte déontologique).

Décision 3 – Modalités exceptionnelles d'examen des projets de vœu (62 voix pour ; 3 contre)

Le Synode national,

Vu l'avis de la commission du règlement,

Les projets de vœu doivent être déposés au plus tard 4 jours avant l'ouverture du synode auprès de l'adresse numérique communiquée avec la convocation.

Les projets de vœu sont diffusés par voie numérique à tous les membres du synode au plus tard 48h avant le début du synode. Ils sont accompagnés de l'avis de la commission des affaires générales (ou de la commission régionale des vœux).

Pour l'emploi du temps du synode, n'est pas applicable pour ce Synode 2020 l'article 65.1 qui exige l'examen des projets de vœux au cours de deux séances non consécutives.

Les propositions d'amendement sont déposées par les membres du synode auprès de la modération (jusqu'à un moment déterminé lors de l'examen de l'emploi-du-temps) et communiquées à tous les membres du synode.

Décision n° 4 – Approbation de l'emploi du temps (81 voix pour ; 0 contre)

Le Synode adopte le projet d'emploi du temps qui lui a été soumis.

Décision n° 5 – Approbation des comptes annuels (compte de résultat 2019 et bilan au 31 décembre 2019) et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens (77 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du compte de résultat 2019 et du bilan au 31 Décembre 2019 de l'Union nationale des associations cultuelles de l'Eglise protestante unie de France, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 71 771 850 €, et présentant un excédent pour un montant de 955 589 €,
- délègue au synode de chaque région le soin :
 - 1 - de rendre compte des titres B, C, D et E de sa circonscription,
 - 2 - d'affecter le résultat de la région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- approuve les actes de gestion financière et d'administration légale des biens au cours de l'exercice écoulé.

Décision n° 6 – Affectation du résultat 2019 de l'Union nationale (79 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2019, approuve :

1. L'affectation du résultat des opérations du siège (produits financiers compris) à la réserve générale, pour un montant de :

• Résultat du titre A	55 200,63 €
Total	55 200,63 €

2. L'affectation des résultats aux fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis :

• Fonds immobilier	- 99 918,91 €
• Fonds allocations	0 €
• Fonds entraide	150,80 €
• Fonds assurance	- 988,96 €
• Fonds protestantisme et images	- 3 609,64 €
• Fonds IPT	0 €
• Fonds projets	91 798,41 €
• Fonds Témoignage et développement	- 59 000,00 €

3. L'affectation du produit de cession de valeur mobilières pour un montant de 501 184,66 € :

- au fonds IPT :	76 870,00 €
- au fonds projets, rubrique « Projets pluriannuels » :	24 314,66 €
- au fonds « Ministres » :	400 000,00 €

Soit un total de résultat affecté au titre du siège de	484 816,99 €
---	---------------------

4. La délégation au synode de chaque région précisée dans la décision 5 portera sur :

• l'affectation du résultat du Titre E pour un montant global de	- 9 611,87 €
--	--------------

• l'affectation du résultat des opérations courantes des régions pour un montant global de	586 857,02 €
l'affectation du résultat global des fonds des régions pour un montant global de	- 106 472,92 €

Résultat global des établissements régionaux 470 772,23 €

Total affecté égal au résultat des comptes annuels de l'Union nationale 955 589,22 €

Décision n° 7 – Contributions volontaires en nature (75 voix pour ; 1 contre)

Le Synode national,
Vu Art 211-1 du règlement ANC 2018-06 du 5/12/2018,
Vu le rapport du Conseil national,
Vu les décisions des synodes régionaux de novembre 2019,
approuve la position de principe suivante :

L'EPUdF reconnaît à sa juste et grande valeur l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de ses activités ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par notre Eglise et qui est une offrande.

La mise en place des outils de décomptes d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement. A ce titre, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles ne sera effectuée dans les comptes de l'Union nationale.

De même, s'agissant des biens immobiliers affectés à l'exercice du culte et qui sont mis à disposition de notre Union, puisqu'elle ne peut en tirer aucun revenu de l'exercice de son activité (elle perdrait son caractère cultuel), aucune valorisation au titre de ces immeubles ne sera effectuée.

Décision n° 8 – Approbation du budget du titre A pour 2020 (74 voix pour ; 1 contre)

Le Synode national,
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

approuve le budget du Titre A pour l'année 2020, arrêté à 5 748 500 € en recettes et dépenses.

Décision n° 9 – Traitement des ministres pour l'année 2020 (75 voix pour ; 2 contre)

Le Synode national,
Vu l'article 27 du Règlement d'application de la Constitution,
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :

- a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 224,00 € au 1er janvier 2020, et à 1 233,70 € au 1^{er} avril 2020 ;
- b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 48 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 92 €,
- c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est maintenu à 1 360 € bruts ;
- d) le montant du crédit documentation est maintenu à 275 €.

Décision n°10 - Traitement des ministres pour l'année 2021 (72 voix pour ; 5 contre)

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,

- fixe à 1,5% le taux maximal d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2021 par rapport à celui du 31 décembre 2020 ;
- délègue au Conseil national la possibilité d'ajuster ce taux d'augmentation du traitement brut mensuel de base (TBMB) entre 0% et 1,5 % et la date d'application de cette augmentation au cours de 2021, en une ou plusieurs fois, en fonction de l'inflation effectivement constatée.

Décision n°11 – Contributions des régions au Titre A du budget de l'Union pour l'exercice 2021 (75 voix pour ; 3 contre)

Le Synode national,
Sur proposition des conseils régionaux,
Sur avis favorable de la commission des finances et sur avis favorable du Conseil national,
fixe les contributions des régions au Titre A 2021 comme suit :

CAR	1 080 000
CLR	650 000
PACCA	477 000
Ouest	490 000
NN	260 600
SO	638 000
ILP	96 000
RP	1 720 000
E-M	230 000
Total :	5 641 600

Décision n° 12 : suppression de postes (74 voix pour ; 2 contre)

Le Synode national,
Vu l'article 24 de la Constitution,
Vu la demande des synodes régionaux 2019 de Centre-Alpes-Rhône, Cévennes-Languedoc-Roussillon, Est-Montbéliard, Nord-Normandie,
Sur la proposition du Conseil national,
décide la suppression des postes suivants :

- Région Centre-Alpes-Rhône : Les Ollières – Saint-Fortunat
- Région Cévennes-Languedoc-Roussillon : Communication Radio
- Région Est-Montbéliard : Delle – Badevel, Haut-Doubs, Meurthe et Moselle IV, Pont de Roide--Montéchéroux, Vallon, Vosges-Moselle II.
- Région Nord-Normandie : Le Havre III.

Décision n°13 : mise à jour de la liste des membres de l'union (79 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national,
Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,
Vu l'article 13§1 de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, Vu les avis des synodes régionaux concernés et du Conseil national,
confirme les admissions comme membres de l'Union nationale des associations cultuelles qui :

a) ont adopté de nouveaux statuts comportant un changement de dénomination ou de circonscription :

- Dans la région Cévennes-Languedoc-Roussillon
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Val d'Orb (précédemment « association cultuelle de l'Eglise protestante unie d'Hérault Montagne »).
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de la Vallée Borgne.
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Vauvert – Saint Gilles.
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du Bassin Alésien – Communion luthérienne et réformée.
- Dans la région Est-Montbéliard
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Vosges-Meurthe
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du Val d'Allan.
- Dans la région Ouest
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du canton de la Mothe Saint-Héray.
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du canton de Lezay-Rom-Couhé.
 - l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Poitiers.

- Dans la région Provence-Alpes-Corse-Côte d’Azur
- L’association cultuelle de l’Eglise protestante unie du Pays d’Aix-en-Provence.

- Dans la région Sud-Ouest
- L’association cultuelle de l’Eglise protestante unie du Pays Foyen.

b) ont adopté de nouveaux statuts comportant une modification du nombre des membres du Conseil :

- Dans la région Centre-Alpes-Rhône
- Eglise protestante unie d’Annonay, Eglise protestante unie de Chabeuil-Châteaudouble, Eglise protestante unie de Chalon, Tournus et environs, Eglise protestante unie du Chambon-sur-Lignon, Eglise protestante unie de Genevois-Giffre, Eglise protestante unie de Montélimar, Eglise protestante unie de Saint-Agrève, Eglise protestante unie de Vichy, Eglise protestante unie du Mazet Saint-Voy, Eglise protestante unie de Montluçon, Eglise protestante unie de La Véore.

- Dans la région Ouest
- Eglise protestante unie de Barbezieux, Eglise protestante unie des Côtes d’Armor.

- Dans la région Provence-Alpes-Corse-Côte d’Azur
- Eglise protestante unie de Grasse, Eglise protestante unie de Freissinières-Briançon et Queyras.
- Eglise protestante unie de l’Est Var, Eglise protestante unie du pays d’Arles.

- Dans la région Parisienne
- Eglise protestante unie de Paris-Annonciation.

c) Ont globalement adopté les nouveaux statuts types,

- Dans la région Centre-Alpes-Rhône
- L’association cultuelle de l’Eglise protestante unie de Genevois-Giffre
- L’association cultuelle de l’Eglise protestante unie de Vienne - Roussillon - Saint Vallier.

- Dans la région Provence-Alpes-Corse-Côte d’Azur
- L’association cultuelle de l’Eglise protestante unie de Sanary-la Seyne.

Décision n° 14 : voix délibératives dans les synodes régionaux (79 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national,

Vu l’article 7, § 2.2 de la Constitution,

Vu la décision 20 du Synode national d’Avignon (2014)

Vu les décisions des synodes régionaux 2019 Centre-Alpes-Rhône, Cévennes-Languedoc-Roussillon, Nord-Normandie, Ouest et Provence-Alpes-Corse-Côte d’Azur,

Accorde pendant la prochaine période quadriennale 2020-2023, une voix délibérative aux associations cultuelles suivantes :

- Région Centre-Alpes-Rhône : Mâcon, Montluçon, Moulins, Sornay, Voiron.
- Région Cévennes-Languedoc-Roussillon : voir tableau ci-dessous.
- Région Est-Montbéliard : Bethoncourt-Bussurel-Vyans-le-Val ; Delle-Badevel ; Montécheroux ; Pont-de-Roide ; le Vallon ; Remiremont.
- Région Nord-Normandie : Saint Amand les Eaux, Bassin minier, Cherbourg, Bessin-Bayeux, Côte de Nacre, Charleville-Mézières.
- Région Ouest : Sud Finistère, Ile de Ré, Saint-Jean d’Angély.
- Région Provence-Alpes-Corse-Côte d’Azur : La Ciotat, Vence.
- Région Sud-Ouest : Les Deux confluent, Montauban, Négrepelisse-Bioule-Saint Etienne, Quercy-Route de Paris.

Décision n° 15 : voix délibératives et consultatives au synode régional CLR (74 voix pour ; 3 contre)

Le Synode national,

Vu l’article 7, § 3.3 de la Constitution,

Vu la décision 20 du Synode national d’Avignon (2014)

Vu la décision du Synode régional 2019 Cévennes-Languedoc-Roussillon,

Accorde pendant la prochaine période quadriennale 2020-2023, une voix délibérative ou consultative aux associations cultuelles suivantes :

CONSISTOIRES-ENSEMBLE	AC	2020	2021	2022	2023
AUDE ET P.O.					
AUDE	CARCASSONNE	D	D	D	D
PO	PERPIGNAN	D	D	D	D
HERAULT					
CENTRE HERAULT	VAL D'ORB	C	D	C	D
1 POSTE	CŒUR D'HERAULT	D	C	D	C
CAUSSES- AIGOUAL					
CAUSSES	SUD AVEYRON	C	C	D	D
1 POSTE	MEYRUEIS	D	D	C	C
CEVENNES VIGANAISES	AULAS-A-B	C	C	C	C
1 POSTE	AUMESSAS	C	C	C	C
	LE VIGAN	D	D	D	D
MONTAGNE DES CEVENNES					
ENTRE SCHISTE ET GRANIT	VIALAS- GENOLHAC	C	D	C	C
1 POSTE	PONT DE	D	C	C	D
	VALLEE LONGUE	C	C	D	C
CEVENNES & CAUSSES	FLORAC	D	D	C	C
1 POSTE	VEBRON	C	C	C	C
	MENDE	C	C	D	D
ENS VALLÉES CÉVENOLES	ST JEAN DU G	C	C	D	D
3 POSTES	MIALET	D	D	C	C
	HAUTES VC	D	D	C	C
	VAL DE	C	C	D	D
	VALLEE BORGNE	C	C	D	D
	LES PLANTIERS	D	D	C	C
PIEMONT DES CEVENNES					
ENTRE GARDON & VIDOURLE	LEZAN C	D	D	C	C
3 POSTES	LEDIGNAN R	C	C	D	D
	VALLEE DE L'OURNE	C	C	D	D
	DURFORT	D	D	C	C
	COUTACH	C	C	D	D
	HT VIDOURLE	D	D	C	C
	CROS-BOURRAS	C	C	C	C
	MONOBLT	C	C	C	C
GARDON-RHONE					
GARDONNENQUE	BRIGNON ST	D	D	D	D
2 POSTES	ST CHAPTES	C	C	D	D
	ST GENIES	D	D	C	C
VAUNAGE-VISTRENQUE					
TERRES DU MILIEU	CODOGNAN-MUS	D	D	C	C
2 POSTES	AIGUES VIVES	C	C	D	C
	GALLARGUES	C	C	C	D
	VERGEZE-	C	C	D	D
	LUNELLOIS	D	D	C	C
COSTIERES VIDOURLE	VAUVERT	D	D	C	C
3 POSTES	ST GILLES	C	C	C	C
	BEAUVOISIN	D	D	C	C
	GENERAC	C	C	D	D
	LE CAILAR	C	C	D	D
	AIMARGUES	C	C	C	C

	MARSILLARGUES ST LAURENT...	C D	C D	D C	D C
--	--------------------------------	--------	--------	--------	--------

Décision n° 16 : Liste des Communautés, Œuvres et Mouvements agréés pour la période quadriennale 2021-2024 (77 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 10§ 7 de la Constitution et son Règlement d'application, sur proposition du Conseil national,

Arrête la liste des communautés, œuvres et mouvements ayant un caractère national pour la période quadriennale 2021-2024 comme suit :

- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
- Alliance biblique française (ABF)
- Association protestante pour l'éducation et l'enseignement (Ap2e)
- Eclaireurs et éclaireuses unionistes de France (EEUdF)
- Fédération de l'Entraide protestante (FEP)
- Fondation Arc-en-Ciel
- Fondation Diaconesses de Reuilly, communauté et Etablissements
- Fondation John Bost
- Fondation La Cause
- Fondation pasteur Eugène Bersier
- La Cimade
- Les Baladins
- Ligue pour la lecture de la Bible
- Mission populaire évangélique de France (MPEF)
- Mouvement d'action rurale (MAR)
- Mouvement international de la Réconciliation (MIR)
- Œuvres de St Jean
- Union des CPCV – Organisme protestant de Formation (CPCV)
- YMCA-France.

Décision n° 17 : Liste des Institutions participant de la même mission que l'Eglise protestante unie de France pour la période quadriennale 2020-2023 (77 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 15 de la Constitution, sur proposition du Conseil national,

Afin de permettre l'envoi de ministres inscrits au rôle de l'EPUdF, peuvent être considérés comme Institutions participant de la même mission que l'Eglise protestante unie de France pour la période quadriennale 2020-2023, les Institutions dont le nom suit :

- Action chrétienne en Orient
- Cevaa – Communauté d'Eglises en mission
- Communauté d'Eglises protestantes francophones – Ceeefe
- Communauté de Caulmont
- Communion protestante luthéro-réformée (CPLR)
- Eglise évangélique réformée de Suisse
- Faculté de théologie de l'université d'Heidelberg
- Faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg
- Fédération protestante de France
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation la Cause
- La Cimade
- Les Baladins
- Mission Populaire Evangélique de France
- Norwegian mission society
- Œuvres de Saint Jean
- Service protestant de Mission – Defap

Décision n° 18 : Modification du Règlement d'application sur la liste des Eglises associées (77 voix pour ; 0 contre)

Le synode national,

Vu la Constitution, notamment les articles 7 (§3,9) et 14,

Vu la proposition du conseil national d'inviter au synode national un représentant de chacune des Eglises associées situées dans les départements d'outre-mer,

Vu l'avis de la commission du règlement,

approuve la modification de l'article 14 du Règlement d'application, qui devient :

« Pour la mise en œuvre de l'article 7 (§3 point 9) de la Constitution, le Conseil national transmet au Synode national appelé à inscrire une Eglise sur la liste des Eglises associées, l'avis du Synode régional concerné. »

Décision n° 19 : Modification du Règlement d'application sur le nombre des suppléants de la Coordination nationale (74 voix pour ; 0 contre)

Le synode national,

Vu la Constitution, notamment les articles 12 (§§ 6 et 7)

Vu l'avis de la commission du règlement,

approuve la modification de la dernière phrase du premier alinéa de l'article 12, § 7, du Règlement d'application qui devient :

« Le synode élit également sept membres suppléants, dont au moins un de chacun des collèges confessionnels. »

Décision n°20 : Modification du Règlement d'application sur le congé paternité (70 voix pour ; 1 contre)

Le synode national,

Vu le § 4.5.4 de l'article 27 du Règlement d'application,

Vu le projet de loi tendant à augmenter la durée du congé de paternité,

Vu l'avis de la commission du Règlement,

Approuve la modification de l'article 27, §4.5.4, du Règlement d'application, qui devient :

« Après la naissance d'un enfant dont il est le père, un ministre peut bénéficier d'un congé de paternité d'une durée égale à celle du code de la sécurité sociale. Le congé doit être pris dans les quatre mois suivant la naissance du ou des enfants.

Le ministre qui souhaite bénéficier du congé doit en informer le président du conseil presbytéral ainsi que, selon la confession concernée, l'inspecteur ecclésiastique ou le président du Conseil régional au moins un mois en avance, puis préciser dès que possible la date effective de commencement du congé. »

Le vœu n°1 n'a pas été adopté (40 voix pour)

Décision 21 : vœu n°2 (64 voix pour ; 8 voix contre)

« Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni le 24 octobre 2020 à Paris-Etoile et en multiplex, veut tout d'abord exprimer sa reconnaissance à Dieu pour les biens dont il nous comble.

C'est Lui qui nous tient unis les uns aux autres. Reconnaissance à Dieu qui fait toutes choses nouvelles. Il ouvre un chemin là où tout est bloqué. Il remet debout ceux qui sont tombés. Dans l'épreuve que nous vivons collectivement, alors que le désespoir rôde, nous vivons et réaffirmons notre espérance.

C'est dans cette espérance que nous voulons évoquer la tragique actualité récente.

L'assassinat de M. Samuel Paty par une personne fanatisée a bouleversé la France. C'est un acte ignoble, épouvantable. La juste réponse ne peut pas être d'assigner les croyants à vivre leur foi dans la seule sphère privée. D'une part parce que les croyants ne sont pas des fanatiques. Le fanatisme est une maladie de l'idéologie. Et d'autre part parce qu'au contraire, il faut parler davantage de religion et de foi, il faut débattre, il faut mettre de la raison, de l'intelligence, de la théologie dans l'espace public, croiser les regards et les domaines scientifiques, exercer une critique des exposés dogmatiques.

Ce qui alimente le fanatisme, c'est la simplification, la généralisation et l'inculture.

L'Église protestante unie a un rôle à jouer dans la construction d'une société immunisée contre ce poison. Dans la vigilance et l'espérance, marchons en confiance et avec courage dans la communion donnée par Dieu.

C'est pourquoi le Synode :

- demande au Conseil national de relayer cette interpellation auprès de la Fédération protestante de France et du Ministre de l'Intérieur, et d'être force de proposition en ce sens.*
- demande au Conseil national d'élaborer des outils de réflexion afin d'aider les Églises locales et les paroisses à travailler ces questions et à être témoins auprès des autres communautés de foi.*
- demande aux Eglises locales, paroisses et conseils régionaux de l'EPUDF d'interpeller préfets et élus sur ce sujet, et de prendre une part active aux débats et aux réflexions.*
- demande que ce texte soit transmis sous forme de message à toutes les Églises locales. »*

Fin du Synode

Seuls les Actes du synode font foi quant au compte-rendu des débats et délibérations.



Montpellier, 24 octobre 2020

Frères et sœurs,

« Alors le Royaume des cieux ressemblera à dix jeunes filles qui prirent leurs lampes et sortirent pour aller à la rencontre du marié. » (Matt 25,1, NFC).

Vous connaissez la suite. Le marié tarde à arriver, les jeunes filles s'endorment et sont réveillées au milieu de la nuit. Cinq avaient pris une réserve d'huile pour rallumer leur lampe, les cinq autres n'en avaient pas pris. Alors que ces dernières partent acheter de l'huile, le marié arrive et elles trouvent porte close à leur retour.

Cette courte parabole, a priori assez impénétrable, prend du sens dans les temps que nous vivons. Au cœur de l'histoire, l'imprévu est maître. Rien ne se passe comme cela « aurait dû » se passer. Rien ne se passe normalement, tout est détraqué, tout est étrange, bizarre. Et même, les jeunes filles qu'on appelle « imprévoyantes » parce qu'elles n'ont pas pris de réserve d'huile, sont en fait tout à fait sages : il n'y avait aucune raison raisonnable de prendre de l'huile supplémentaire, alors que celles qui sont dites sages, elles, ont imaginé ce qui n'arrive jamais. Elles sont parfaitement déraisonnables a priori.

Au cœur de la parabole, l'imprévu règne en maître.

Au cœur de notre histoire, au cœur de nos vies, l'imprévu s'est imposé ces derniers mois.

Comment vous dire ce que je ressens aujourd'hui ?

Cela me peine de devoir vous parler par le truchement de cette vidéo. Cela m'attriste profondément de ne pouvoir vous serrer dans les bras, vous saluer durant les pauses synodales. Vous me manquez !

En ce temps extraordinaire de limitation de nos gestes, de nos allers et venues, de notre souffle avec les masques, vous me manquez. Alors que l'Eglise est un corps, une communauté rassemblée pour l'adoration, ce corps est aujourd'hui morcelé, contraint, dispersé.

Frères et sœurs, vous me manquez et c'est une vraie souffrance de vous parler de cette manière. Mais depuis le mois de mars, nous avons appris à faire avec, ou plutôt à faire sans, et en tout cas à faire autrement.

L'humain ne maîtrise rien

Depuis le mois de mars, la France – et le monde – sont entrés dans une turbulence dont personne ne sait quand elle s'arrêtera. Cette épidémie de Coronavirus a désorganisé le monde. Un ennemi invisible, microscopique a bouleversé les projets de milliards d'êtres humains. Quelle ironie ! Alors que l'humain se considère comme le maître du monde, il est mis à genou par un virus. Plus fort que David contre Goliath.

Tout à coup, l'imprévu a fait irruption dans nos vies et nous avons réalisé que vraiment, nous maîtrisons peu de choses. L'humain l'avait un peu oublié. Face à ces bouleversements, nos assurances humaines ne peuvent pas grand-chose. Mais une chose est de découvrir ou redécouvrir la non-maîtrise, autre chose est de traverser la maladie et la mort. Et je pense à toutes celles et tous ceux qui sont passés par cette épreuve, ou qui vont l'affronter dans les semaines et les mois qui viennent. Sachons être proches les uns des autres, soutenir celles et ceux qui flanchent, appeler à l'aide quand nous en avons besoin.

Pour tenter de limiter le nombre de victimes, le confinement a été imposé, puis diverses restrictions, jusqu'à aujourd'hui. Notre pays, comme d'autres, entre dans une crise sociale, et de nombreux emplois ont été détruits et vont encore disparaître. Beaucoup de nos concitoyens vont voir leurs moyens d'existence réduits. Déjà l'été dernier, les entraides ont signalé une multiplication des demandes d'aide alimentaire. Et les enquêtes le montrent, ce sont les plus pauvres qui sont les premiers touchés par la crise, alors qu'en même temps, certains parmi les plus riches continuent à s'enrichir. Dans l'épreuve, « l'Etat providence » est heureusement redevenu d'actualité, mais la solidarité doit encore se développer à de multiples niveaux. Nos Entraides, Communautés, Œuvres et Mouvements sont des lieux nécessaires et précieux qui affirment la dignité de chaque homme, chaque femme, chaque enfant et tentent de la préserver.

Mais la solidarité de l'Etat et des associations ne suffira pas. Cette épreuve dans laquelle le monde est plongé doit nous conduire à repenser nos modes de vie et les structures de notre société.

Les prophètes bibliques ont mis en garde la société de leur temps contre l'injustice et les inégalités. Ils ont fait retentir les cris des pauvres et des étrangers. Ils ont jugé et condamné les dirigeants d'alors, endormis sur leurs richesses et leur pouvoir. Ils ont dénoncé les discours hypocrites et les prières vaines : « Eloignez de moi le vacarme de vos cantiques (dit le prophète Amos) : je ne veux plus entendre le son de vos harpes. Que le droit jaillisse comme une source ! que la justice coule comme un torrent intarissable ! » (Amos 5,23-24 NFC).

Ces paroles sont d'une actualité toujours renouvelée. Pour moi, marcher dans les rues de Paris, où dorment à même le sol, hommes, femmes et enfants, suffit à faire résonner à mes oreilles les accusations des prophètes.

L'Eglise, en ce temps comme en tous temps, appelle à la conversion des regards et des comportements. Ne pas se faire d'autres dieux que Dieu, c'est être capable de remettre en question tout ce qui se présente comme essentiel, inamovible ou vérité éternelle, mais qui en fait détruit la création et les créatures. Cette conversion est possible. Durant deux mois et demi, nous avons changé entièrement de comportements pour préserver la vie biologique. Preuve que nous pouvons vivre autrement. Nous aurions dû, au cours de ce synode, s'il avait eu lieu à Troyes, à l'Ascension, travailler en profondeur le sujet de l'écologie et ses interpellations théologiques et éthiques. La pandémie a mis en lumière l'urgence pour le monde de prendre ce sujet au sérieux. J'espère qu'à l'Ascension 2021, nous pourrions faire ce travail en synode. Les rapporteurs ont fait le point de leur travail dans une autre vidéo que je vous encourage à regarder.

En mars dernier, l'imprévu a fait irruption dans nos vies. Tout a été bouleversé. La mort, la maladie, le chômage forment un cortège sinistre. Et nous, que dirons-nous ? Que l'inattendu est l'ordinaire de la vie. Que seul Christ est le rocher sur lequel mes pieds tiennent fermes. Et qu'il m'appelle à vivre ce temps d'épreuve dans la justice et l'attention aux plus petits de mes frères et sœurs.

Mes mains ne tiennent rien, ma connaissance est limitée, seul compte ce que Dieu a fait pour moi en Jésus-Christ.

Et dans l'Eglise ?

Et dans l'Eglise, comment avons-nous vécu l'irruption de l'imprévu ? Il est bien tôt pour faire un bilan, et l'épreuve est loin d'être terminée. Aussi, je ferai seulement trois remarques :

1) Le confinement nous a conduits à mettre l'essentiel au cœur de notre vie d'Eglise, et cela avec beaucoup d'imagination. Alors que toute activité était empêchée, très rapidement, de nombreuses Eglises locales ont imaginé comment faire Eglise autrement, comment prendre soin les uns des autres, comment prier ensemble, comment se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, comment maintenir l'entraide opérationnelle. **Cet essentiel préservé est pour moi objet de reconnaissance.**

2) L'enfermement a fait tomber certains murs. Curieusement, alors que nous étions enfermés, nous avons développé des liens avec les Eglises, proches ou lointaines.

Par ailleurs, les cultes filmés ou sur les réseaux sociaux ont accueilli des personnes qui n'auraient jamais franchi le seuil de nos lieux de culte. Les réunions de prière téléphoniques ont accueilli des personnes nouvelles. Alors que nous étions enfermés, nos cultes n'ont jamais été aussi ouverts. **Voilà un autre inattendu, source, lui aussi, de reconnaissance !**

3) Il nous faut tenir ferme l'attention à la vie communautaire. Le confinement, puis ce semi déconfinement nous met à l'épreuve, une épreuve longue. Tenir ensemble ceux qui ont peur et ceux qui veulent vivre comme si de rien n'était, n'est pas une mince affaire. Faire comme si tout était normal n'est pas juste non plus. Vouloir tout faire comme avant n'est pas possible. Il nous faut prendre acte de ce qui nous manque, de ce que nous ne pouvons pas faire et de ce qui nous blesse.

Dans cette situation d'incertitude permanente (cas contact, positif, négatif...) les uns réussissent à garder leur joie de vivre quand d'autres sont plongés dans l'angoisse. Et tous ensemble, nous devons trouver le bon pas pour toute la communauté, sans mépriser les peurs ni railler les optimismes. L'amour fraternel est soumis à rude épreuve quand les explications rationnelles n'atteignent pas les émotions et les sentiments profonds. La patience, alors, doit nous guider dans les débats au sein de nos conseils, pour respecter les uns et les autres.

Avec tout cela, je rends grâce à Dieu. Là où tout était empêché, de nouveaux chemins se sont ouverts. Là où tout paraissait impossible, de nouveaux possibles ont surgi. L'Eglise s'est recentré sur sa mission première : être à l'écoute de la Parole de Dieu et la partager avec d'autres, et elle l'a fait avec beaucoup d'imagination. Merci à chacune et chacun !

Pour aujourd'hui, sans savoir de quoi demain sera fait...

« Alors le Royaume des cieux ressemblera à dix jeunes filles qui prirent leurs lampes et sortirent pour aller à la rencontre du marié. » (Matt 25,1, NFC).

Quelle huile pouvons-nous prendre avec nous dans ce temps d'attente ?

La première huile serait peut-être celle d'un **non-savoir**. Les cinq jeunes filles qualifiées « d'avisées » sont celles qui n'ont pas jugé certaine l'heure précise de la venue du marié. Contre toute logique, elles sont restées ouvertes à la possibilité que tout ne se passe pas comme prévu.

L'Eglise protestante unie ne sait pas de quoi demain sera fait. Et ce non-savoir se vit dans la confiance. Je ne sais pas de quoi demain sera fait mais j'ai confiance en Dieu qui marche devant nous et qui vient à notre rencontre.

Le non-savoir est aussi un **non-jugement**. L'Eglise protestante unie est une Eglise qui accueille sans juger et qui affirme la grâce offerte inconditionnellement à quiconque croit. De cette grâce, nous ne sommes pas comptables. Voyez les dix jeunes filles. Elles se sont endormies toutes les dix. Elles n'ont pas fait mieux les unes que les autres. Mais quand elles s'éveillent, elles sont mises devant leur propre responsabilité. Et ce n'est pas le moins difficile de la parabole. L'huile ne peut pas être partagée. Chacun, chacune se présente pour lui-même, chacun, chacune est responsable de ses choix.

Non-savoir, non-jugement et responsabilité personnelle, voilà qui trace rapidement quelques convictions de notre Eglise.

Dans notre pays, ceux qui prétendent savoir ont encore une fois, vendredi dernier, semé la mort. Le protestantisme doit parler haut et fort pour protéger la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de croire différemment des autres, et sans aucune atteinte à l'intégrité des personnes. Penser, croire et parler en toute liberté, sans aucune peur.

Notre Eglise a toujours affirmé ne pas connaître ses frontières. Elle ne sait pas qui est chrétien et qui ne l'est pas. Elle ne sait pas qui croit droitement. Seul Dieu sonde les reins et les cœurs. Mais elle confesse et atteste que Christ nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres (Gal 5,1).

Que sera l'Eglise d'après ?

On a beaucoup brodé autour du « monde d'après » la pandémie. Comme les jeunes filles, nous attendons et ne voyons pas venir grand-chose !

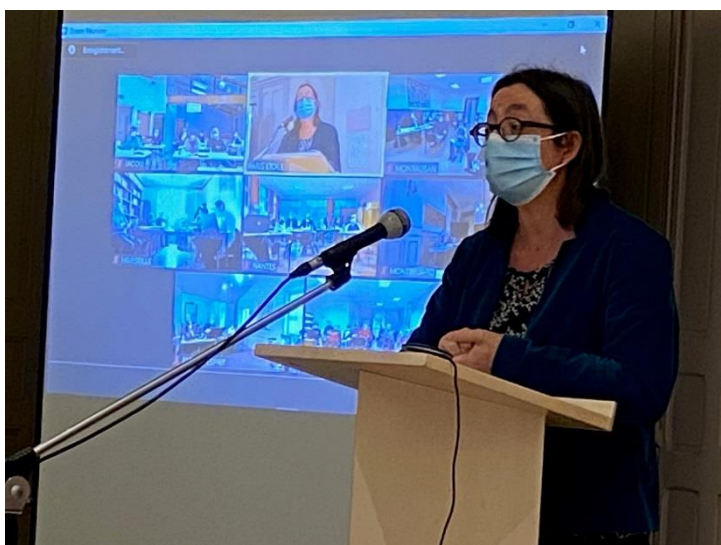
L'Eglise sera ce que l'Esprit en fera, si nous sommes assez fous et assez folles pour le laisser souffler, pour ne pas savoir à sa place là où Il veut nous conduire, et pour dormir de temps en temps, en ayant confiance dans le pilote.

L'Eglise sera ce que l'Esprit en fera, avec des hommes et des femmes libres et reconnus dans leur identité unique, responsables de leurs paroles et de leurs actes.

L'Eglise sera ce que l'Esprit en fera, car c'est lui qui met en nos cœurs, la foi, l'espérance et l'amour. Et le plus grand des trois, c'est l'amour.

A samedi ! Bon synode à chacune et à chacun.

Emmanuelle SEYBOLDT, présidente du Conseil national



Message introductif de la Présidente du Conseil national

Synode national
de Paris-Etoile 2020

Frères et sœurs,

Ça y est, nous y sommes ! Nous sommes là, présents les uns aux autres, d'une manière visible !
Je suis très heureuse de vous voir, malgré tout ce qui limite cette rencontre.
Rassurez-vous, je ne ferai pas un 2^{ème} message. Le message officiel est en ligne.
Je voulais seulement ajouter deux choses :

Tout d'abord ma reconnaissance à Dieu pour les biens dont il nous comble.

C'est Lui qui nous tient unis les uns aux autres. Et je pense particulièrement aux frères et sœurs qui sont décédés cette année et qui ont été des compagnes et compagnons fidèles sur notre chemin d'Eglise. Notamment, en début de semaine, le décès de Judith Doré, vice-présidente du conseil régional de région parisienne. Je pense aux malades, particulièrement à Jean-Raymond Stauffacher, président de l'UNEPREF, cette Eglise sœur si proche de nous.
C'est le Seigneur qui nous fait frères et sœurs.

Reconnaissance à Dieu qui fait toutes choses nouvelles. Il ouvre un chemin là où tout est bloqué. Il remet debout ceux qui sont tombés. Il rend la vie à ceux qui ont perdu le souffle. Dans l'épreuve que nous vivons collectivement, alors que le désespoir rôde, nous vivons dans l'espérance.

C'est dans cette espérance que je peux aborder le deuxième sujet : l'assassinat de Samuel Paty par un fanatique a bouleversé la France. C'est un acte ignoble, épouvantable. Mais la juste réponse ne peut pas être d'empêcher les croyants de vivre leur foi au grand jour. D'une part parce que les croyants ne sont pas des fanatiques. Et surtout parce qu'au contraire, il faut plus parler de religion et de foi, il faut débattre, il faut mettre de la raison, de l'intelligence, de la théologie dans l'espace public, croiser les regards et les domaines scientifiques, exercer une critique des exposés dogmatiques.
Les fanatiques tuent. Ce qui alimente le fanatisme, c'est la simplification, la généralisation et l'inculture. L'Eglise protestante unie a un rôle à jouer dans la construction d'une société immunisée contre ce poison.

Dans la vigilance et l'espérance, marchons en confiance dans la communion donnée par Dieu.

Bon synode !

Seul le prononcé fait foi

Chers amis,

Nous sommes en Octobre 2020 et l'exercice commande de présenter les comptes de l'Union de l'année 2019 certes close depuis 10 mois, mais surtout souvent effacée dans les esprits par les événements liés à la crise sanitaire qui nous a frappés directement ou indirectement.

Et pourtant cette année 2019, dans la suite des travaux déclenchés par le synode 2018, pourrait être une année de référence : les dépenses du Titre A de l'Union et des régions sont en diminution, les contributions des Eglises locales et des paroisses sont stables et permettent de dégager des résultats positifs !

Toute notre gratitude pour les efforts des uns et des autres, quelle que soit la fonction exercée pour arriver à ce résultat. La référence aura été de courte durée, et l'année 2020 marquée par la pandémie vécue depuis mars nous a obligés à nous mettre souvent en position d'attente ou d'expectative : les lieux de culte fermés, les rencontres reportées, le confinement et le déconfinement, les décisions du jour et de la nuit... Mais une volonté de poursuivre a fait jour pour trouver de nouveaux moyens de se rencontrer, pour prendre des nouvelles des uns et des autres, pour redire à chacun le « portez-vous bien » de circonstance, pour apporter à l'Eglise les moyens de continuer ses missions.

Nous avons maintenant à préparer 2021, et d'autres défis vont nous accueillir.

Les comptes de l'exercice 2019 :

Certes, la fin de l'exercice 2019 a sonné depuis 10 mois, mais le synode devra néanmoins approuver les comptes et affecter le résultat financier. Il est évident que cette lecture des comptes prend un aspect surnaturel alors que l'année 2020 touche à sa fin.

En considérant les comptes consolidés, siège et régions, nous avons un résultat positif de 955 589 € qui se répartit suivant le tableau ci-dessous :

Résultat consolidé	2019	2018
Titre A	55 201	- 51 751
Fonds dédiés du siège	429 616	- 141 302
Régions	470 772	- 156 419
Résultat financier		- 3 555
Résultat intégré	955 589	- 353 027

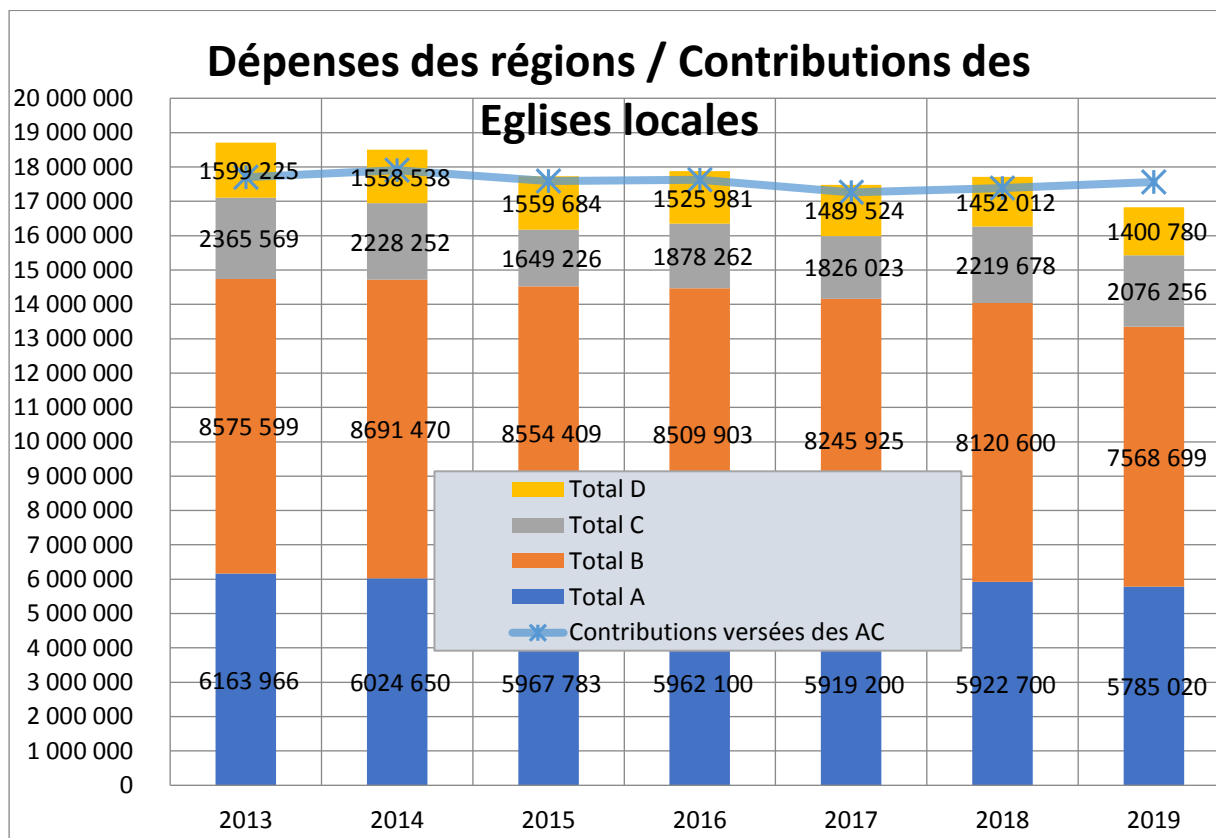
On retiendra le résultat excédentaire du titre A de 0,9 % reflet du suivi exigeant des dépenses : un synode national à Grenoble réussi et économique, un don de la FIPE pour le développement du Web, des reports de charges (Théovie, audit sécurité des presbytères, des déplacements, des réunions).

Le résultat des fonds dédiés a été dopé en fin d'exercice avec la création du Fonds « Ministres » et de sa dotation de 400 000 € sans dépenses sur l'exercice.

Cette opération a pu se faire grâce à la bonne tenue du Fonds commun de placement SOLIPRO qui a dégagé une plus-value sur l'année 2018 proche de 10 %.

On remarquera le résultat cumulé des régions et le renversement de tendance par rapport à 2018 : 6 régions sur 9 sont en positif au lieu de 4 en 2018. L'économie sur les dépenses provient principalement du titre B des régions, relatif aux rémunérations des ministres qui bénéficie particulièrement de la baisse des charges sociales et également d'un non-pourvoi de postes.

Cet excédent des comptes des régions est aussi alimenté par une légère progression des contributions des Eglises locales et paroisses à la région de 1 % sur l'année 2019.



Le suivi du budget 2020

La commission des finances s'est réunie les 6 et 7 mars, elle a donné un avis favorable sur la clôture des comptes 2019, sur le budget 2020, mais quelques jours après cette session, le confinement était déclaré et la vie des Eglises locales et paroisses chamboulée. Sur un plan financier, le constat qui a été dressé lors de la session de début septembre a montré que les membres des communautés ont continué à participer pleinement à la vie financière de leurs paroisses et la baisse des dons et offrandes ne dépassait pas, d'une façon globale, les 5 ou 6 %.

- A fin août, les trésoriers régionaux estimaient que les versements des AC aux régions devraient se faire conformément aux prévisions arrêtées en synode fin 2019. Certaines paroisses ont souffert de ne pouvoir organiser pendant l'été les traditionnelles ventes et devront éventuellement puiser dans leurs réserves. A fin août les régions avaient versé 62 % de leur contribution au titre A national à comparer au taux de 66 % pour 8/12 d'année,
- A fin août les régions avaient également versé 64 % de leur contribution au titre D (DEFAP)
- A fin août, le don en ligne était multiplié par 4 et avait dépassé de 30 % le montant annuel 2019.
- A fin août, le montant de la part du Fonds commun de placement Solipro, qui avait chuté de 11 % en mars a retrouvé des couleurs et quasiment son niveau de début d'année.

Evidemment, comme chacun le ressent, les effets de cette crise sanitaire sont loin de s'estomper et il nous faudra attendre la fin de l'année pour dresser un état plus précis de cette année 2020 et éventuellement en tirer les conséquences pour 2021.

Les perspectives 2021

La commission des finances de mars 2020 a reçu une esquisse du budget 2021 et a retenu la proposition du montant des contributions régionales pour 2021 telle qu'elle figure dans le projet de décision pour 2021. Lors de la session de septembre 2020, les représentants des régions ont estimé qu'il n'était pas opportun de réviser ces montants : les synodes régionaux de fin d'année pourront apporter éventuellement des informations plus précises mais la tendance générale était de ne pas céder à la peur. D'autant que l'année 2021 sera sujette à d'autres préoccupations dont les conséquences financières seront certainement plus lourdes que la marge d'incertitude pesant sur la contribution globale au titre A de l'Union.

En premier lieu, il faut d'abord se réjouir d'une augmentation sensible du nombre de proposant qui seront nommés en juillet 2021. Une estimation actuelle montre que le futur mouvement pastoral devrait être positif avec plus d'arrivées que de départs.

Les autres sujets ne sont pas sur le même registre et sont liés à l'actualité politique et sociale : la loi sur le système universel des retraites, la loi sur la laïcité.

Pour les retraites, on retiendra que le projet de loi passé devant l'Assemblée Nationale en première lecture introduit une remise en cause des modalités de calcul des cotisations et par voie de conséquence des pensions des ministres du culte. Plusieurs interventions ont eu lieu et se poursuivent auprès du secrétariat d'état en charge du dossier pour revoir ce dispositif. Nous étudions aussi les scénarios possibles permettant d'avoir une estimation réaliste des éventuelles compensations à mettre en place.

La loi visant à renforcer la laïcité prévoit de resserrer ou de créer des contrôles des flux financiers venant des dons d'une part et des subventions des collectivités d'autre part qui pourraient se traduire par des interventions plus nombreuses et plus lourdes des commissaires aux comptes et occasionner ainsi des dépenses importantes pour les sommes en jeu. Sur ces deux thèmes, la Fédération Protestante de France est mobilisée aux cotés de l'Eglise protestante unie.

En conséquence, il a été proposé au dernier conseil national de remettre en place une dotation régulière du fonds dédié « Allocations », dotation suspendue depuis le synode 2014 afin de permettre à ce fonds de se préparer à faire face aux demandes de réajustement des allocations dans le cadre de la procédure du montant garanti si le texte de loi confirme les errements actuels.

Conclusion

Pouvons-nous imaginer un seul instant que nous sommes en mai 2020, en bordure des coteaux du champagne à Troyes, rassemblés pour un synode qui peut se réjouir des résultats et de la santé de l'Eglise en cette fin 2019 encore proche ? C'était avant

Depuis on a rajouté à notre liturgie les qualificatifs de virtuel et de présentiel, les communautés se rassemblent par le truchement des réseaux sociaux et de la radio, et le don en ligne a relayé la bourse en velours au bout d'un manche trop long !

La présidente du Conseil national lançait son message au synode 2019 en évoquant ce verset d'Esaïe, quelle me pardonne si je conclus avec la même interpellation à rester éveillé dans la confiance : « *Sentinelle, ou en est la nuit... ?*, et le veilleur répond : *le matin vient mais c'est encore la nuit...* »

Denis Richard
Octobre 2020



Paris-Etoile, 24 octobre 2020

Aumônerie du Synode national - 24 octobre 2020, Paris-Etoile

Salut à vous, sœurs et frères de toutes les régions de France !

Étrange synode national que le nôtre en ce jour, où notre souffle, nos respirations et nos paroles sont possiblement néfastes et même mortels.

Et si aujourd'hui la fibre optique et la 4G nous relie, c'est d'abord le Souffle de Dieu et sa Parole créatrice et vivifiante qui nous unissent, nous portent et nous donnent de faire communauté et communion.

Lecture biblique : Ct 2,8-14

« 8 Une voix de mon bien-aimé. Voici celui venant, sautant sur les montagnes, bondissant sur les collines. 9 Il ressemble, mon bien-aimé, à une gazelle ou à un faon des biches. Voici celui qui se tient derrière notre mur, scrutant depuis des ouvertures, épiant depuis le grillage. 10 Mon bien-aimé a répondu et il m'a dit : « Lève-toi pour toi, ma compagne, ma splendeur, et va pour toi ! 11 Car voici [l'hiver] est passé, la pluie s'en est allée. Elle est allée pour elle. 12 On voit les fleurs dans le pays. Le temps de célébrer est atteint et on écoute la voix de la tourterelle dans notre pays. 13 Le figuier mature ses figes vertes et les vignes en boutons donnent un parfum. Lève-toi pour toi, ma compagne, ma splendeur, et va pour toi, 14 ma colombe dans les creux du rocher, dans la cache de l'escarpement. Fais-moi voir ton apparence, fais-moi écouter ta voix, car ta voix est plaisante et ton apparence est belle ».

Bonne nouvelle

Mariages reportés, fêtes interdites, manifestations culturelles annulées, salle de spectacles et restaurants fermés... Entre confinement, gestes barrières et couvre-feu, ce sont les mille gestes anodins de la familiarité, de la convivialité qui se sont éteints. Suspendus aux chiffres sanitaires et économiques, une voie médiane est bien difficile à tracer.

Pourtant, nous sommes ensemble, aujourd'hui, par écrans interposés... ultime barrière pour le plus hygiénique des Synodes.

Cependant, nos écrans ne doivent pas masquer aujourd'hui l'essence même de la Parole qui nous rassemble et qui fait de chacune et chacun un ministre du Christ : Dieu nous aime. Ça paraît banal et c'est pourtant fondamental. Depuis deux mille ans, notre humanité c'est aussi la sienne.

Dieu l'aime tellement, follement, l'humanité... Il a voulu être comme toi, comme moi, pour faire partie de ce qu'on appelle d'anthropocène – c'est-à-dire « l'ère de l'humain ». Le créateur s'est fait créature ; le réalisateur est rentré dans son film pour y être un acteur.

C'est dans ce brouillon de monde, dans ce bouillon de culture, que Dieu a voulu vivre, en chair et en os, et traverser les mille couleurs, les mille odeurs, les mille émotions qui nous travaillent chaque jour.

En plein cœur de nos Bibles, avec le Cantique des cantiques, comme en plein cœur de nos vies quotidiennes, Dieu participe de la charge érotique et sensuelle qui travaille nos relations, qui traverse nos corps, qui transforme le monde.

Oui, c'est dans la proximité des corps, dans la volupté des gestes, dans la sensibilité des paroles, dans la sensualité des attitudes, c'est là d'abord que le monde parle l'évangile et que Dieu parle l'humain. C'est là tout ce qu'on appelle l'incarnation. C'est ainsi que Dieu poétise le monde dans l'incognito du banal, de l'ordinaire, du commun. En faisant corps avec nous-même, dans ce corps à corps qu'est la foi, Dieu nous donne d'aimer, avec nos corps d'abord. Dans cette communauté charnelle et affective, le Christ sort du tombeau chaque jour pour nous ressusciter au printemps de son Royaume. Dieu aime l'humanité, avec ses excès et ses pudeurs, ses savoir-faire et son savoir-vivre... et nous l'aurions presque oublié au gré de l'actualité.

Mais Dieu dit à son Église réunie en Synode aujourd'hui : « Lève-toi pour toi, ma compagne, ma splendeur (v.10 et 13). Lève-toi pour toi. Va-t'en pour toi. »

Quitte l'hiver du monde qu'on te raconte.

Quitte la fin du monde qu'on te rabâche.

Quitte la prison dorée des découragements.

Quitte la zone de confort du catastrophisme.

Vous entendez ? Vous entendez cette voix, vous aussi ? La voix de celui qui dépassent les murs et déplacent les montagnes ?

Vous l'entendez celui qui nous rejoint, derrière nos murs, nos masques, nos gestes barrières, nos visages barricades et nos mots barbelés ?

Moi, je l'entends venir à Lyon, à Jacou, à Montbéliard, à Paris, à Nantes, à Marseille et Montauban !

Je l'entends venir à toi dans le secret de ton cœur.

Désormais, c'est à nous, ensemble, de lui faire entendre notre voix d'Église, avec ses accents régionaux et théologiques, et montrer la beauté de notre Synode.

Oui, l'Église est belle. Et Dieu l'aime. Il l'aime. Il nous aime.

Puissions-nous faire de ce jour, grâce aux circonstances, un jour de fête et non un jour de défaite.

Puissions-nous faire de ce temps le plus beau des cantiques : Je t'aime, Dieu. Je t'aime, monde.

Amen

*

Compassion & illumination

Au milieu de la nuit, au milieu de l'ennui, au cœur des ennuis qui nuisent à nos jours, une trace qui ouvre un chemin ; une lumière qui s'offre à demain.

Dieu, donne-nous d'être tes porte-lumière, tes porte-parole, tes porte-bonheur auprès de celles et ceux qui n'en peuvent plus de marcher dans des jours noirs, de faire les cent pas dans des nuits blanches.

Nous te confions par un nom, un visage, celles et ceux que nous voulons confier au mystère de ton amour : amis, enfants, voisins, parents, collègues...

Nous te confions nos mains, notre visage, notre voix, nos jambes pour les anonymes que tu vas mettre sur notre chemin dès ce soir.

Ultimement, puisses-tu agir là où nous ne le pouvons pas, où nous ne le pouvons plus.

Et nous nous unissons dans cette prière qui contient toutes celles que nous ne saurons jamais te dire : « *Notre Père...* »

Donne-nous ta parole : que tu es avec nous tous les jours.

Donne-moi ta parole : que je suive tes pas au milieu de ma vie de tous les jours.

Donne-moi ta parole : que je sois demain encore en chemin, en synode, avec les sœurs et les frères que tu me donnes.

Lecture biblique : Ct 5, 2-8

« 2 *Moi, endormie ; et mon cœur s'éveille : une voix de mon bien-aimé cognant. « Ouvre pour moi, ma sœur, ma compagne, ma colombe, ma parfaite. Ma tête est remplie de rosée, mes boucles des décombres de la nuit. »*

3 « *J'ai enlevé ma tunique. Comment donc la revêtirai-je ? J'ai lavé mes pieds. Comment donc les salirai-je ?*

4 *Mon bien-aimé a envoyé sa main depuis la cavité et mes entrailles ont frémi à lui.*

5 *Je me suis levée, moi, pour ouvrir pour bien-aimé et mes mains ruisselaient de myrrhe et mes doigts ont enduit de myrrhe les poignées du verrou. 6 J'ai ouvert, moi, pour mon bien-aimé et mon bien-aimé s'est détourné. Il a passé. Mon être est sorti dans sa parole. Je l'ai recherché et je ne l'ai pas trouvé. Je l'ai appelé et il ne m'a pas répondu. 7 Ils m'ont trouvée, ceux qui gardent et ceux qui tournent dans la ville. Et ils m'ont frappée, ils m'ont blessée. Ils ont soulevé mon châle de dessus moi, ceux qui gardent les murailles. 8 Je vous jure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, qu'annoncerez-vous pour lui ? Que je suis malade d'amour, moi. »*

Bonne nouvelle

Voilà qu'il frappe à la porte, celui que l'on croyait être avec nous à l'intérieur, dans nos paroisses, dans notre Synode, dans nos maisons, dans nos prières.

Voilà que le Cantique des cantiques appelle l'Apocalypse : « Je me tiens à la porte et je frappe » (Ap3,20).

Il se tient à la porte et tambourine dessus pour réveiller l'Église, pour la ressusciter en sursaut.

Sursaut de vie, sursaut d'amour, sursaut d'avenir qui dément tous les sursis. Quand nos vies sont suspendues à des chiffres – chiffres sur une analyse de sang ; chiffre sur une pandémie ; chiffre sur le chômage ; chiffre sur un budget ; etc. : quand la vie perd son sens sous la pression des diagnostics, des pronostics, des statistiques ; quand la science doit se faire oracle divin pour prédire le futur et expliquer ce qu'elle ne sait pas ; quand le mal fait d'un homme un bourreau et d'un autre un martyr ; quand le mal des uns des suspects et des autres des victimes.

Alors, un homme vient, par-delà les montagnes de nos peurs, par-delà les murailles de nos préjugés, par-delà les grillages de nos vérités. Un homme s'avance, à travers les siècles de l'histoire, marchant sur les eaux du temps, et vient nous révéler la voix de Dieu. Il frappe à nos portes. Porte du doute verrouillée à double tour. Porte blindée de la fatalité. Porte condamnée du désespoir.

Toc-toc-toc, y'a quelqu'un ? Chut ! L'Église dort.

Dehors il fait nuit, il est tard. Et puis, de toute façon, tout est fermé, c'est le couvre-feu. Couvre-feu sur le XX^e siècle qui n'en finit pas de subir la sénilité d'un XX^e siècle qui ne veut pas mourir.

Allons-nous coucher, se dit l'Église... dehors, ça craint ! Les glaciers fondent, l'Amazone brûle, les abeilles se font rares, et les démagogues font leur miel.

Non, allons nous coucher ! Nous sortirons quand ça ira mieux. Quand Dieu aura fait son boulot, ses miracles.

Se coucher, au poker, c'est abandonner la partie. C'est quand je cède au bluff de ceux qui n'ont parfois rien dans les mains : pas un atout, pas une combinaison, que dalle !

La fin du monde est un grand bluff qui profite aux plus fortunés, aux plus puissants. De quel monde parlons-nous dans *la fin du monde* ? Du leur. Monde du profit à tout prix. Monde immonde de la cupidité violente et arrogante. Monde inique et cynique du tout à échelle industrielle : de la culture à l'agriculture, en passant par l'information et les loisirs. Mon business d'abord, et après moi le Déluge... Justement, parlons-en du Déluge ! Il a déjà eu lieu. Au chapitre 7 de la Genèse. La fin du monde a lieu au commencement, pas à la fin. Nous en sommes donc débarrassés.

Alors, fort de cette parole, nous n'avons pas à baisser notre froc devant les logiques du fric. Et ne comptons pas sur le conseil national, nos synodes ou même le pape pour agir en ce sens. C'est à toi, à moi, à nous de le faire. À notre échelle. Car c'est à cette échelle, justement, que Dieu a voulu exister. Dieu à échelle humaine. Dieu à l'échelle d'un humain. Et ça a changé le monde.

Croire qu'aucun monde n'est possible en dehors des logiques économiques actuelles, c'est ça l'enfer. L'enfer, vous savez, il est pavé de bonnes intentions. « C'est pour votre bien ! ». L'enfer, il est d'abord fait de langage et de pensées qui enferment l'intelligence de la foi dans des murs d'une prison dorée. Cet enfermement dans des schémas préconçus nous empêche de vivre ce que nous prêchons ; nous empêche de croire ce que nous confessons.

C'est cela le péché : ce qui empêche une conversion, une reconversion, une réforme. L'enfer repose sur le mensonge que rien n'est possible, parce que toi, tout seul, tu n'es rien, tu n'es personne et qu'il vaut mieux que tu restes à ta place si tu veux avoir ta part du gâteau. Voilà l'enfermement qui nous concerne individuellement et collectivement. Or, comme a pu le dire le psychanalyste Jacques Lacan : « L'enfer-me-ment ».

Frères et sœurs, notre Église n'échappe pas à cet enfermement et à son mensonge. Confinements théologiques, attermoissements institutionnels, tribulations administratives, gestes barrières des uns d'autres... Bah... pendant qu'on proteste, qu'on conteste, qu'on atteste ou qu'on se déteste – mais fraternellement, toujours ! – nous avons l'impression d'être en vie ! C'est vrai. Mais coupé du monde. Le monde réel et banal juste derrière la porte de nos maisons, de nos temples ne nous attend pas, ne nous entend pas.

Ce monde qui nous fait peur, c'est pourtant celui pour lequel Dieu a donné son fils unique.

Ce monde qui nous fait peur, l'Église est faite pour !

Mais, l'Église, elle s'est faite belle et propre, pour rester chez elle, pour aller au lit.

Elle a brossé son catéchisme. Elle s'est démaquillée du passé. Elle a mis sa musique anti-ride. Elle s'est lavé les pieds pour ne pas abîmer la lettre. Elle s'est même parfumée à l'air du temps pour faire chic sans être vulgaire.

L'Église s'est faite belle, toute pimpante... pour rester chez elle, pour aller au lit.

Pour attendre que son prince charmant vienne la réveiller, la ressusciter.

Sauf qu'il frappe à la porte et qu'il faut lui ouvrir. Il n'a pas la clé. Il faut se relever, et déverrouiller la porte. Comme un tombeau au matin de Pâques. La myrrhe qui huile le verrou dans ce texte, pour ne pas faire de bruit, peut nous rappeler que la mission de l'Église n'est pas de faire du bruit, de manifester qu'elle est debout et qu'elle est active. Mais qu'au contraire, sa vocation est d'ouvrir la porte – toutes les portes – sans en faire des tonnes pour dire « vous avez vu ? j'ouvre la porte !!! ». La discrétion n'est pas un péché.

Et je nous exhorte à devenir, tous, des aumôniers du quotidiens, partout où Dieu nous a placés.

Ouvrir la porte, c'est-à-dire agir, en parole et en acte n'est qu'un moyen. Jamais une finalité. Or l'activisme nous guette toujours. Faire du bruit, faire le buzz, n'est pas un commandement biblique. Cette porte – porte de Pâque, porte du déconfinement – une fois ouverte, elle donne sur du vide. C'est peut-être pour cela que nous nous rassurons en faisant du bruit.

Le vide du monde, le vide théologique, l'absence de Dieu nous font peur. Pourtant, c'est justement là que commence la mission : chercher Dieu. Au risque d'être bousculés. Au risque d'être malmenés. Au risque de désobéir. Désobéir aux couvre-feux sur l'intelligence.

Désobéir aux couvre-feux sur l'amour, de la solidarité, de la compassion.

Et surtout, ne cédon pas aux sirènes du glamour. Car le glamour du monde n'est pas l'amour de Dieu !

Surtout, ne cédon pas aux paroles du monde qui ne sont pas paroles d'Évangile !

Quittons, sœurs et frères, dans nos paroisses, dans nos maisons, dans nos conseils, le lit douillet de nos suffisances, de nos orgueils où l'évangélisme confine à l'angélisme, où la théologie n'est que théorie. Sortons de notre zone de confort, car c'est dehors, dans le monde réel que le Christ nous attend, nous appelle. Laissons-nous ressusciter par le Christ qui frappe à la porte. Cherchons-le dans le brouhaha du monde, dans le tohu-bohu de nos villes, dans le cahin-caha de nos histoires. C'est ça la bonne nouvelle pour nous aujourd'hui. C'est ça la délivrance, le déconfinement de Dieu.

L'Église n'est pas malade du Covid-19. Le monde, si. L'Église, elle, est malade d'amour. Et c'est quand elle cherche celui qu'elle aime qu'elle est à sa place. Dehors. Pas dedans. Tant que serons malades d'amour, alors nous serons en vie. Nous aurons la vie éternelle, en celui que nous ne devons jamais nous lasser de chercher. À l'extérieur. Dans ce monde qui nous fait peur.

Écoute, il vient nous trouver, il vient de trouver. Levons-nous. Ouvrons-lui. Sortons.

Amen

*

Envoi & bénédiction

Aucune porte, aucune barrière, aucun verrou, aucun écran, aucun masque ne vous séparera de l'amour de Dieu. Il se tient à ta porte et il frappe. Lève-toi pour toi et va-t'en pour lui.

Dieu vous bénit. Il vous accompagne chaque jour et chaque nuit.

Dans vos rêves et vos soucis.

Dans vos projets et vos regrets.

Dans la douceur et la douleur.

Dans les fêtes et les défaites.

Dans les joies simples et les choix difficiles.

Oui, Dieu est avec chacun de vous.

Le Christ est en chacun de vous.

Aujourd'hui et jusqu'à la fin des temps.

Amen

Pasteur Arnaud VAN DEN WIELE

Aumônier du Synode national 2020

